



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ  
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



## **45<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR** **56<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL**

*Washington, D.C., E-U, 27 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2004*

---

### ***DÉCISION***

#### **CD45(D1) Rapport de la Treizième Conférence interaméricaine des Ministres du travail**

Le Conseil directeur, ayant effectué un examen et pris note du rapport de la Treizième Conférence des Ministres du travail et des propositions présentées et louant les efforts et les engagements des Ministres du travail en faveur de l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs dans les Amériques,

1. DÉCIDE de demander à la Directrice que le Bureau sanitaire panaméricain se joigne aux initiatives lancées par l'Organisation des Etats Américains en ce qui concerne l'établissement d'un partenariat stratégique entre les secteurs de la santé et du travail dans les Amériques; de faciliter la mise en œuvre des initiatives sous référence et de soumettre un rapport sur les progrès réalisés par les organes directeurs ;
2. DÉCIDE de demander à la Directrice de proposer l'inclusion d'une séance avec les présidents pro tempore de la Conférence interaméricaine des Ministres du Travail et avec la participation des Ministres de l'Éducation lors de la réunion préparatoire des Ministres de la Santé et de l'Environnement du Quatrième Sommet des Amériques, en vue d'agencer les secteurs du travail, de l'environnement et de l'éducation dans la perspective des conditions de travail et d'emploi, tout particulièrement dans le secteur de la santé.

*(Septième réunion, 30 septembre 2004)*